

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GESTION FÉRIQUE PROPOSE DES CHANGEMENTS À SON OFFRE DE FONDS

Montréal, le 15 août 2024 - En sa qualité de gestionnaire des Fonds FÉRIQUE, Gestion FÉRIQUE a annoncé aujourd'hui son intention de réorganiser le Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques et le Fonds FÉRIQUE Actions européennes, ainsi que son intention de modifier les objectifs de placement du Fonds FÉRIQUE Actions européennes qui deviendra un fonds d'actions internationales. Le Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques sera dissous à la suite de la réorganisation.

Gestion FÉRIQUE demandera l'approbation des porteur·ses de parts des Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques et Actions européennes lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra le ou vers le 21 octobre 2024 à 10 h (heure de Montréal), de manière virtuelle.

Les changements proposés visent à mieux cibler l'allocation d'actifs au sein des portefeuilles des investisseur·ses en plus de simplifier la gamme de Fonds FÉRIQUE.

Si la modification aux objectifs de placement du Fonds FÉRIQUE Actions européenne est approuvée, le Fonds changera de nom pour devenir le Fonds FÉRIQUE Actions internationales afin de refléter ces nouveaux objectifs. Parallèlement à cette démarche, Gestion FÉRIQUE nommera Threadneedle Asset Management Limited et Goldman Sachs Asset Management L.P. comme sous-gestionnaires de portefeuille du Fonds, en remplacement de Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc. et Walter Scott & Partners Limited. Si la réorganisation des fonds et la modification des objectifs de placement sont approuvées, les porteur·ses de parts du Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques recevront des parts du Fonds FÉRIQUE Actions internationales.

Sous réserve de l'approbation des porteur·ses de parts, les changements proposés devraient prendre effet le ou vers le 25 octobre 2024 et pourraient entraîner une réduction de ratio des frais de gestion totaux du Fonds FÉRIQUE Actions internationales de 0,05 % (de 1,31 % à 1,26 %).

Un document de notification et d'accès sera envoyé le 20 septembre 2024 ou autour de cette date aux porteur·ses de parts des Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques et Actions européennes inscrit·es aux registres en date du 10 septembre 2024. Ce document décrira la procédure pour obtenir un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui présentera tous les détails concernant ces changements. La circulaire sera aussi disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ainsi que sur le site web de Gestion FÉRIQUE, www.ferique.com.

Gestion FÉRIQUE assumera tous les coûts associés à la réorganisation proposée.

Comme l'exige la réglementation en valeurs mobilières, Gestion FÉRIQUE a présenté les questions de conflits d'intérêts inhérentes à la réorganisation proposée au Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des Fonds FÉRIQUE. Dans le cadre de son mandat, le CEI a émis une

recommandation favorable à la réorganisation et a déterminé que la réorganisation proposée aboutit à un résultat juste et raisonnable pour les fonds d'investissement concernés.

Les porteur.ses de parts des Fonds pourront vendre ou échanger leurs titres jusqu'à la fermeture des bureaux le jour ouvrable précédant la date de la réorganisation. Les titres du Fonds FÉRIQUE Actions européennes et du Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques ne pourront plus être achetés par des nouveaux investisseur.ses à partir du 16 août 2024 à 16 h. De plus amples renseignements seront inclus dans la circulaire qui sera rendue disponible le ou vers le 20 septembre 2024.

À PROPOS DE GESTION FÉRIQUE

Fondée le 12 octobre 1999, Gestion FÉRIQUE (www.ferique.com) est le gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Il s'agit de la seule société de fonds de placement sans but lucratif au Canada dont l'unique objectif est de servir les intérêts des professionnel·les en génie et des membres de leur famille. La société offre 18 fonds communs de placement dont 5 portefeuilles représentant différentes catégories d'actif nécessaires à une saine diversification. La gestion des Fonds est confiée à des firmes externes réputées qui sont mandatées par Gestion FÉRIQUE selon leur spécialité respective. Les Fonds FÉRIQUE totalisent près de 4,3 milliards de dollars et comptent plus de 24 000 participants au 31 juillet 2024.

- 30 -

[Avis légal \(ferique.com\)](http://www.ferique.com)

Source

Gestion FÉRIQUE

Pour information

Hugo Thibault

Vice-président marketing, Gestion FÉRIQUE

514 796-9206

hugo.thibault@ferique.com

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur les Fonds FÉRIQUE concernant la réorganisation et la modification d'objectifs de placement décrits plus haut, ainsi que les avantages et impacts en résultant (incluant la diminution potentielle des frais de gestion). Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimés du gestionnaire à la date où ces déclarations sont faites (incluant notamment la capacité du gestionnaire à réaliser les conditions de ces transactions), et elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant ces transactions (incluant notamment le risque de ne pas obtenir l'approbation des porteurs de parts), de sorte que les déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser.